

PPE : décryptage de la communication mensongère du Gouvernement

Le ministre de l'Economie et des Finances, Roland Lescure, vient de dévoiler les chiffres de la PPE3 que le Gouvernement s'apprête à publier, affirmant que l'éolien permettra d'alimenter en électricité « 15 millions de Français » et que le solaire permettra, quant à lui, de répondre aux besoins de « 17 millions » d'entre eux. Disons-le sans ambages... **c'est faux !**

Avec des facteurs de charge de respectivement 25% et 14%, l'éolien et le solaire, qui ne produisent que lorsqu'il y a suffisamment de vent ou de soleil, ne pourraient en réalité, chaque année, alimenter les Français en électricité qu'un jour sur quatre, pour l'éolien, ou un jour sur sept en moyenne pour le solaire, chaque semaine. Et pas nécessairement aux moments où les Français en ont besoin. Lors des pointes de consommation, qui surviennent le plus souvent le soir en hiver, lorsqu'il n'y a ni vent, ni soleil, les « millions de Français » évoqués par le ministre seraient en réalité alimentés en électricité par le nucléaire, l'hydraulique et le gaz !

La France ne dispose en effet d'aucune capacité de stockage capable de compenser plusieurs jours d'absence massive de production intermittente. C'est une réalité physique, n'en déplaise aux partisans du « *en même temps* » énergétique. C'est pour cette raison que l'Allemagne a dû construire plus de 30 GW de centrales à charbon et à gaz en parallèle de son déploiement massif d'éolien et de solaire.

Par ailleurs, avec ce décret, la production atteindrait environ 650 TWh en 2035, alors que RTE projette une consommation d'environ 500 TWh à cet horizon, un déséquilibre manifeste et délétère !

La dérive est aussi financière. Les subventions aux EnR intermittentes, retracées dans le programme 345, représentent 12,94 Md€ en 2026 selon la CRE, dont 9,7 Md€ pour le budget de l'État. Les niveaux de soutien atteignent environ 30 €/MWh pour l'éolien terrestre, 90 €/MWh pour l'offshore et 130 €/MWh pour le solaire : on parle d'un coût public massif, structurel, qui se compte en milliards d'euros et appelé à croître avec les volumes annoncés par Roland Lescure. Et ces subventions ne sont que la première ligne. Doivent s'ajouter le « *back-up* » (centrales à gaz) rendu nécessaire par l'intermittence, les raccordements et renforcements de réseaux (RTE + Enedis : programmes d'investissement cumulés proches de 200 Md€ d'ici 2040, dont une part significative liée aux nouveaux raccordements et aux flux), l'éviction des moyens pilotables du fait de la priorité d'injection, et leurs coûts induits, sans oublier les impacts environnementaux.

Le scénario du Céréme modélisé par Roland Berger (rapport 2025 « Un scénario énergétique pour la France aux horizons 2035 et 2050 ») propose de mettre un terme aux aides et subventions publiques à l'éolien et le solaire et de se concentrer sur la relance des énergies décarbonées pilotables, c'est-à-dire disponibles à tout moment, à savoir le nucléaire, l'hydraulique et les énergies renouvelables thermiques. En réalité, c'est une économie directe de plusieurs dizaines de milliards d'euros pour l'État d'ici 2035 qui pourrait être réalisée par rapport à ce que propose le décret ; cet argent pourrait plus utilement être redéployé vers la décarbonation des secteurs les plus émetteurs de CO2, à savoir l'industrie, le bâtiment et les transports.

Un débat énergétique sérieux mérite mieux que des chiffres spectaculaires et des faux-semblants, il exige de parler en puissance disponible, avec rigueur et honnêteté sans induire en erreur les Français.

A propos du Céréme

Le Céréme, Cercle d'Étude Réalités Écologiques et Mix Énergétique est un think tank créé par un groupe de citoyens et experts soucieux d'engager la France sur la voie de la neutralité carbone. Il a pour objectif de contribuer au débat sur la politique énergétique de la France, à partir d'analyses objectives et indépendantes de tout intérêt financier ou industriel et de tout engagement politique. www.cereme.fr